



PREMIER MINISTRE

SERVICE DE PRESSE

Paris, le 24 novembre 2012

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Premier ministre réitère l'engagement du gouvernement à contribuer au développement économique et social du Grand Ouest, dont le projet de transfert de l'aéroport de Nantes à Notre Dame des Landes est une composante.

Ce projet a fait l'objet de toutes les études préalables exigées par la loi. S'agissant de son impact sur l'environnement et sur les terres agricoles, les ministres concernés ont annoncé aujourd'hui que des études complémentaires seraient conduites et qu'aucune opération de défrichement ne serait entreprise avant que ces études complémentaires n'aient été menées à leur terme.

Malgré les concertations légales et les décisions des collectivités concernées, qui ont déjà eu lieu, et qui ont conduit à l'adoption du projet, des interrogations subsistent.

Dans un souci d'apaisement, le gouvernement confiera dès la semaine prochaine à une commission du dialogue le soin d'exposer ce projet et d'entendre toutes les parties prenantes.